



## Probleme de notaire ou erreur ?

Par **thierry2b**, le **01/06/2009** à **15:37**

Bonjour,voila mon problème il y a 20 ans mon père a effectuer des travaux de maçonnerie pour une personne, celle ci n ayant pas les moyen financier de le payer lui céda un terrain en échange en lui signant un papier attestant sur l honneur. Mon père n ayant pas fait l acte d'acquisition avec le propriétaire c est sa veuve et son fils qui s'en sont charger avec mon père devant notaire.La semaine dernière lors d une lecture de l acte nous avons relever ma sœur et moi quelque anomalies ;

- donation au lieu de vente (risque d impôt élevé? )

-la veuve et le fils garde l'usufruit du terrain

es ce que cela est normale? ou y a t il effectivement un problème merci de me lire et de me répondre